

UNITÉ, REVENDICATIONS INDEPENDANCE SYNDICALE (URIS)

Contribution au rapport d'activité

Réaliser l'unité pour le retrait de la réforme du baccalauréat

Nous nous prononçons pour la réalisation de l'unité pour le retrait du projet de « réforme » du baccalauréat, pour le maintien des épreuves terminales dans toutes les disciplines, pour le maintien du baccalauréat comme diplôme national, terminal, obtenu par des épreuves anonymes, premier grade universitaire, pour le retrait de la fiche avenir, pour le retrait du « plan étudiants ».

Nous nous félicitons des prises de position du S3 de Versailles qui vont en ce sens. *« la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur instaure une logique de tri social détestable réforme à venir du bac et du lycée qui si les pistes actuelles de travail se confirment (lycée modulaire, contrôle continu) constitueront une remise en cause grave de nos métiers et de l'ambition émancipatrice et démocratisante du lycée la section académique a initié le travail d'information sur ces sujets et plaide depuis plusieurs mois pour un plan d'action national offensif sur ces thèmes ».*

Déjà, le SNES 93 soutenu par le SNES Créteil a appelé à l'action le 14 décembre dans l'unité avec les syndicats SNEP, CGT, FO, SUD, CNT pour notamment « l'abandon des réformes en cours au lycée, l'abandon du projet de loi Instaurant la sélection à l'université. » Plus de 1 000 enseignants ont manifesté.

Nous sommes favorables à la grève et la manifestation nationale dès la fin janvier avec toutes les académies pour arracher le retrait du projet de réforme du bac.

Oui, continuer à s'opposer à PPCR

Nous partageons l'avis de la section académique selon lequel « ... cet accord est loin de la revalorisation d'ampleur attendue et nécessaire, notamment pour faire face à la crise du recrutement » et « ... Le volant « inspection- rendez-vous de carrière » a fait l'objet d'une appréciation plus nuancée de la part de la section académique des points restent problématiques comme l'utilisation d'une grille de compétence ».

Il ne constitue donc pas « une avancée ».

La mise en place d'une classe exceptionnelle

attribuée au mérite et réservée à un petit nombre de collègues, une évaluation des enseignants reposant sur des critères subjectifs basés sur une grille d'évaluation par compétences est un instrument de l'arbitraire et de l'individualisation.

Pour la défense de notre statut, nous considérons qu'il faut continuer à s'opposer au protocole PPCR signé par la direction de la FSU.

Non à la participation de la FSU au Forum de l'emploi public

Notre présence au Forum de l'Action Publique 2022 pose la question de notre stratégie syndicale.

Est-ce un réel cadre de discussion avec le gouvernement ou un cadre de discussion contrainte ? Le gouvernement n'a pas attendu le Forum 2022 pour entamer des économies budgétaires. D'ores et déjà, le gouvernement a décidé la suppression de dizaines de milliers de contrats aidés. Les objectifs ont été fixés par le premier ministre : Il faut faire 3 points de PIB d'économies, ce qui représente plus de 60 milliards d'économies à faire dans la fonction publique.

Le débat proposé par le gouvernement prend des allures de mascarade, car pendant qu'il y a débat, le Conseil Général du 78 par exemple montre à tous les départements de France comment on fait des économies. Ce Conseil Général a en effet décidé d'abandonner les missions de service public concernant la gestion des collèges, en transférant 800 agents à une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP).

On ne peut pas discuter avec le gouvernement, surtout dans les conditions où avec le départ de la CGT, de FO et de Solidaires des groupes de concertation, les deux tiers de la Commission Administrative Nationale du SNASUB ont estimé qu'il fallait au moins suspendre notre participation à ces groupes de concertation.

Thibault Ackermann, Jack Lefebvre
<thibaut.ackermann@hotmail.fr>